

H. Maister de Villiers

Monsieur de Villiers Jay ne vous passez rien de ce que
 m'avez écrit le 24me jour du mois passé et de ce par quelle
 les adms que me donnez des commandes de parolla et de
 quelques choses d'importance que s'ont de bons a un ignorant
 vous m'avez et cela fait grand plaisir. Et de voir et de voir
 de bonne affection et s'ray un. et de donner s'ement de bon
 nouvelles mesmes quand venant de ces nouvelles mes
 affaires

D'autre part vous avez par moy apert Calvat et de
 romme pour l'advancement de la gloire de Dieu et pour meilleure
 nourriture et instruction de la jeunesse de parolla de s'ent
 autre les eschols de ce pays que d'adms de ces choses et
 la ville de Leyde une université. Et romme a ces
 eschols nous allons donner les meilleurs et
 plus doctes hommes que pouvons trouver pour ces professeurs
 de ces universités. Et que d'entre autres des sciences
 de ces universités que professeurs de Philosophie et de la
 les bonnes qualitez qui sont de bons doctes et de s'ent
 autre toujours de l'advancement de la doctrine et de la s'ent
 tant plus librement mis a vous et de s'ent pour vous
 p'ice romme de s'ent de vouloir arrêter les s'ent et
 s'ent de ces professeurs de Philosophie. Surquoy de vous
 p'ice me mande au plusost une libération et a quelle
 condition vous arrêterez la s'ent. Et de s'ent que vous
 s'ent si raisonnable par ce que vous s'ent de vous s'ent
 et de s'ent de la ville et de moy de la s'ent
 de vous s'ent de s'ent de s'ent de s'ent de s'ent de s'ent
 vous donne

Monsieur de Villiers Jay s'ent de s'ent de s'ent
 de s'ent de s'ent de s'ent de s'ent de s'ent de s'ent